

commence avec l'arrivée de la mousson d'été, dure de juin à mi-octobre dans le Sud, de juillet à septembre dans le Nord : les pluies provoquent une baisse des températures, surtout des maxima diurnes, mais elles sont inégalement distribuées. La saison « *de post-mousson* » correspond en gros à octobre et novembre : les pluies sont encore abondantes mais seulement dans le Sud-Est, le long des côtes de la baie du Bengale, avec d'assez fréquentes tempêtes tropicales.

Les caractères de chacune de ces saisons varient d'une région à l'autre du vaste espace indien. Au nord, dans une grande partie de la plaine du Gange, le refroidissement au cours de la saison sèche est marqué, les températures nocturnes descendent couramment au-dessous de 10 °C, les pluies commencent assez tard et leur abondance diminue vers l'Ouest, si bien que des conditions semi-désertiques apparaissent près des frontières du Pakistan.

L'est de la plaine du Gange et l'essentiel de la péninsule connaissent des refroidissements hivernaux bien moins marqués, une fin de saison sèche torride, une saison des pluies longue mais inégalement arrosée. Les pluies sont très abondantes sur la côte de la mer d'Arabie et dans le Nord-Est, aussi bien sur les reliefs de la péninsule que dans la basse vallée du Gange et dans les bordures de l'Himalaya. Elles sont nettement plus rares dans le centre de la péninsule, et dans l'extrême Sud-Est, elles tombent surtout pendant la saison de post-mousson.

Les montagnes himalayennes se distinguent nettement du reste. L'étagement des climats domine. La neige est abondante en été dans l'Est, mais tombe davantage en hiver dans le Nord-Ouest.

François Durand-Dastès

☉ *changement climatique, moussons*

Comité de quartier

Les comités de résidents existent depuis longtemps en Inde. Dans les bidonvilles, ce sont des associations de quartiers (*community-based organisations*) qui prennent

en charge l'organisation des fêtes, d'activités de proximité ou la médiation avec les autorités publiques. Dans les quartiers résidentiels, ces comités (*resident welfare associations*), enregistrés légalement, s'occupent de l'entretien et des règles internes de leur immeuble ou de leur lotissement, et organisent des événements conviviaux. Dans les deux cas, les responsables de ces associations sont le plus souvent cooptés.

Depuis les années 1980, les politiques publiques valorisent la participation de la société civile. Il s'ensuit la mise en œuvre de « partenariats » qui mobilisent ces comités en mettant en avant les notions de communauté et de proximité. Néanmoins, cette participation à la production de la ville et au débat public se révèle plurielle, ambiguë et porteuse d'inégalités.

Dans les quartiers résidentiels, les collectivités locales ont délégué certaines responsabilités aux comités pour ce qui est des services urbains locaux, avec parfois un rôle consultatif (participation à des forums). Mais on observe l'essor d'une mobilisation propre des comités, via un réseau de fédérations, sur des enjeux plus larges de politique urbaine. L'attention que leur porte la presse de langue anglaise, le soutien du pouvoir judiciaire et leur proximité sociologique avec les hauts fonctionnaires les renforcent dans leur capacité à prendre la parole.

Dans les bidonvilles, les politiques « participatives » se sont appuyées sur les comités, ou en ont créé *ex nihilo*, mais il s'agit surtout de s'assurer du paiement et d'une forme de gestion communautaire des services urbains. Cette participation s'inscrit dans une logique managériale de retrait de l'État et ces comités sont rarement impliqués dans les prises de décision. De plus, lorsqu'ils sont créés pour un programme spécifique, ces comités contournent ou concurrencent les structures existant localement, sans toujours plus d'efficacité. S'il existe des réussites avec amélioration des conditions de vie, les comités peuvent aussi renforcer le clientélisme.

Marie-Hélène Zerah

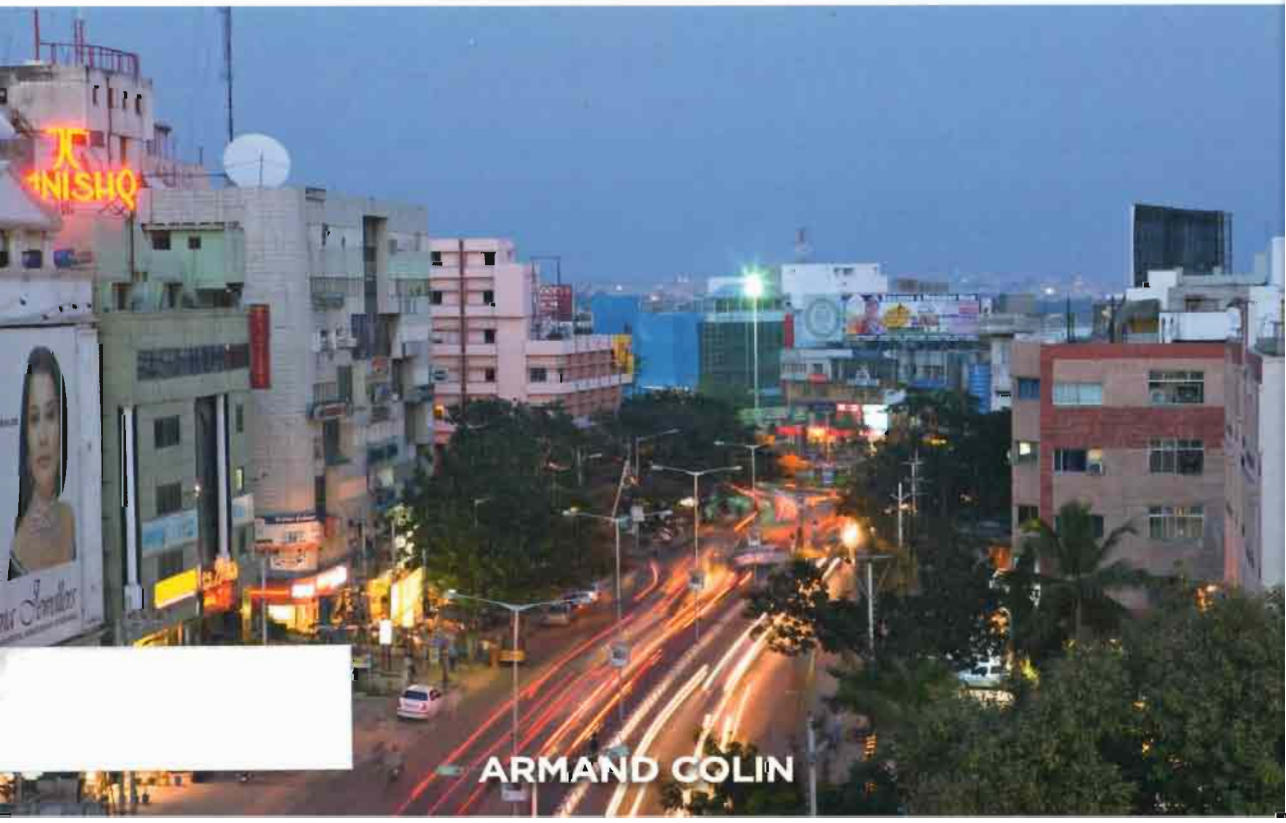
📖 Tawa Lama-Rewal Stephanie (2010).

☉ *capital social, gouvernance urbaine, société civile*



Sous la direction de
Frédéric Landy

DICTIONNAIRE DE L'INDE CONTEMPORAINE



ARMAND COLIN

Sous la direction de
Frédéric LANDY

Sous la coordination thématique de
Samuel Berthet, Frédéric Landy, Isabelle Milbert,
Joël Ruet, Gilles Tarabout, Max-Jean Zins

DICTIONNAIRE
de l'Inde
contemporaine


ARMAND COLIN

Maquette de couverture : Didier Thimonier

Cartographie : Aurélie Boissière

Composition : In Folio

© Armand Colin, Paris, 2010

ISBN : 978-2-200-35247-9



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. • Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).